



Inscriptions des élèves de maternelle pour 2019-2020

5 et 6 février : 8h30 à 16h00

12 et 13 février : 8h30 à 16h00.

**Pour l'inscription, il faut le certificat de naissance
de l'enfant et une preuve de résidence. L'enfant
doit avoir 5 ans au 30 septembre 2019.**

